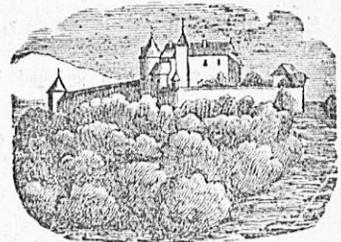




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux
de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2²⁵ 8²⁵ ← Bulle, arr. 9³⁰ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

VOTATION FÉDÉRALE du 20 février 1898.

Voulez-vous accepter la loi fédérale
du 15 octobre 1897, concernant l'ac-
quisition et l'exploitation des chemins de fer pour
le compte de la Confédération, ainsi que l'organi-
sation de l'administration des chemins de fer fédé-
raux ?

OUI

Bulle, le 15 février 1898.

Aux électeurs du canton de Fribourg.

Chers concitoyens,

Les chemins de fer suisses au peuple
suisse, telle est la belle devise qui aujourd'hui em-
brasse les cœurs des citoyens du Léman jusqu'au Rhin
et les conduira dimanche prochain aux urnes pour
voter le rachat.

Citoyens Fribourgeois! Pouvons-nous rester indif-
férents? Le canton de Fribourg doit-il être l'éternel
adversaire de tout ce qui se fait de bien, de grand et
de beau par la patrie? Notre pays qui, dans un jour
de suprême effort, avait consacré, avec ses 100,000
âmes de population, 46 millions pour ses chemins de
fer, voudra-t-il refuser à la Confédération la libre
disposition de ses voies ferrées, comme elle dispose
des postes, des télégraphes, des téléphones, des
douanes, de tous les principaux moyens de commu-
nication?

Nous avons la confiance que des milliers d'élec-
teurs fribourgeois protesteront dimanche de leur
amour pour la patrie et de leur confiance dans les
autorités fédérales en votant l'œuvre de progrès et
d'indépendance politique et économique qui est sou-
mise au verdict populaire.

L'heure n'est pas aux longues phrases, aux savan-
tes dissertations. Mais nous venons avec confiance vous

engager à voter oui parce que nous avons l'intime
conviction que le rachat est un acte de véritable pa-
triotisme et que l'on ne peut y mêler ni la politique
ni la religion,

parce que les hommes les plus honorables du parti
conservateur suisse comme MM. Zemp, Keel, Cra-
mer-Frei, Benziger ne le voteraient point si la chose
n'était pas ainsi;

parce que par l'abaissement des tarifs, l'amé-
lioration des services, l'établissement rationnel des
horaires, le rachat profitera à tous les enfants du pays,
spécialement à l'agriculture, à l'industrie, au
commerce, et non point seulement aux actionnaires
et à la haute finance;

parce que le produit net des chemins de fer devra,
après l'amortissement et les intérêts, servir d'après
l'art. 8 de la loi, après la fondation d'un fonds de
réserve, à réduire proportionnellement les taxes
des personnes et des marchandises et à éten-
dre le réseau suisse, celui des lignes secondaires
en particulier;

parce que le rachat donnera l'indépendance aux
20,000 cheminaux en améliorant leur salaire et leur
situation;

parce que par l'amortissement régulier les chemins
de fer seront dans 60 ans affranchis de toutes dettes
et qu'ils pourront ainsi, pour le bien être de nos pe-
tits-enfants, améliorer encore les conditions de
transport et lutter avec les lignes étrangères qui se-
ront à cette époque la propriété gratuite des Etats
qui nous avoisinent;

parce que nous voulons nous affranchir de la tu-
telle de la finance étrangère qui possède la
majorité des actions dans trois de nos grandes com-
pagnies, ce qui constitue un gros danger au point de
vue national et économique;

parce que nous ne voulons pas renvoyer à
quinze ans la possibilité pour la Confédération de
racheter ses chemins de fer et que dans 15 ans le
rachat coûterait au peuple suisse un demi-milliard
de plus.

Chers concitoyens,

La Confédération ne veut spolier personne. Elle
paiera les actions à un prix équitable; le canton de

Fribourg rentrera dans les fonds de ses dix mille
actions; il lui sera remboursé de plus les 831,000
francs de subvention à la Transversale Fribourg-
Payerne-Yverdon et, lorsque s'effectuera le rachat
des lignes secondaires, les 750,000 fr. de sa sub-
vention au Bulle-Romont. C'est trois millions
d'argent qui rentreront dans nos caisses et qui, nous
le demandons, devront être appliqués à soulager
les contribuables, en particulier l'agriculture, le
commerce et l'industrie.

Nous ne voulons plus que l'on puisse acheter et
vendre au nom de l'Etat des milliers d'actions de
chemins de fer dans des buts de spéculation politi-
que.

Nous savons que les administrations fédérales sont
sages, économes, honnêtes et personne ne saurait les
suspecter.

Nous mettons l'honneur et la grandeur de la patrie
suisse au-dessus des petites tyrannies cantonales.

Nous n'avons rien à craindre ni pour nos ateliers,
ni pour notre personnel. Par contre, nous avons à at-
tendre de meilleures communications, des gares qui
soient des gares et non pas des granges comme la
gare de Romont et la gare des marchandises de Fri-
bourg.

Electeurs fribourgeois,

Ayez du courage et de l'indépendance. N'écoutez
pas ceux qui vous dépeignent l'avenir sous les plus
sombres couleurs; ils ne disent pas la vérité. Le mil-
liard de dettes sera compensé par le milliard
de propriété. Inspirez-vous plutôt des paroles du
président de la Confédération : « Défieez-vous des
prophètes de malheur; c'est en écoutant leurs
prédications et en suivant leurs conseils qu'on se con-
damne soi-même à l'impuissance et son pays à l'im-
mobilisme. Or, l'immobilisme c'est la ruine, c'est la
mort. »

En avant donc pour la nationalisation, en avant
pour le rachat!

Accourez nombreux aux urnes. Soyez des citoyens
dignes de ce nom, soyez libres, indépendants, de
vrais républicains, de véritables défenseurs de la dé-
mocratie.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

LA PRISONNIÈRE DU MAHDI

PAR
VICTOR TISSOT et G. MALDAGUE

Quant au guide, il était disparu!
Quatre hommes venaient de partir dans la direction prise
par les chameliers, pour s'assurer qu'il ne les accompagnait
pas.

Ceux-ci, suivant leur habitude de vivre, absolument séparés
des gens qu'ils conduisent dès que leurs bêtes sont déchar-
gées, les avaient entraînés à leur suite. Tandis qu'elles
cherchent leur pâture, ils préparent la galette de doura qui,
avec quelques gorgées d'eau, compose leur repas, à moins
qu'ils ne lui préfèrent une poignée de riz.

Sur une plaque de fer préalablement chauffée et frottée
avec une loque enduite de graisse, la farine, gâchée de la fa-
çon dont on gâche le plâtre, est étendue en forme de crêpe,
sans que l'on ait retiré le son ou les grains non broyés. La
crêpe est retournée, et lorsqu'elle est à moitié cuite, on la
mange.

Le chamelier est véritablement sobre, tandis que, sous ce
rapport, le chameau jouit encore d'une réputation usurpée.

En effet, c'est bien l'animal le plus maussade de la créa-
tion : la tête toujours en mouvement, voulant tout voir, gro-
gnant à chaque nouveau colis qu'on lui impose sur le dos,
quand on le fait marcher, quand on le fait attendre, même si
l'on touche à son voisin, tombant sur ses genoux à la moindre
apparence de palmier, furieux si on le contraint à se re-
lever, il ne cède, pour ses abstinences tant vantées, qu'à la
nécessité. Encore doivent-elles peu durer. Chaque brin d'herbe
l'attire, il broute tout ce qu'il trouve et tant qu'il peut tron-
ver, et, s'il est appelé à se fatiguer beaucoup, il lui faut cha-

que jour une ration de grain.

Les chameliers accompagnant la troupe bivouaquaient déjà
autour d'un grand feu, devant lequel chauffait la plaque
noircie destinée à cuire la portion de doura.

Le Kababich à l'œil sournois ne se trouvait point parmi
eux.

Lorsqu'on eut au camp la certitude de sa fuite, l'émoi fut
général.

On ne parlait de rien moins que de se jeter sur les naturels
endormis et de les exterminer jusqu'au dernier.

Un ordre impératif du capitaine, commandant à ses hom-
mes de rentrer immédiatement sous la tente, apaisa cette
effervescence. Des sentinelles furent placées aux quatre coins
du campement, et le silence régna bientôt, troublé de temps
à autre par la voix hurlante des fauves aux aguets.

Complètement enveloppée dans son manteau, une conver-
ture roulée sous sa tête, Lillian Rowland, tellement brieée
que les crins des chameaux n'arrivaient pas à son oreille, s'endor-
mit.

Deux pistolets chargés se trouvaient au chevet de la jeune
fille.

A la première alarme, elle serait debout, prête à vendre
chèrement sa vie.

Dès qu'il se fut assuré qu'elle reposait, Burton visita ses
armes, s'entortilla lui-même dans un chaud burnous et essaya
de l'imiter.

Mais quoiqu'il se sentit absolument rompu, l'Ecosais ne
pouvait fermer l'œil.

L'inquiétude, qui tenait en éveil officiers et soldats, le
tenaillait avec une persistance trop grande pour qu'il n'y
vit pas l'approche d'un danger. Et cette inquiétude prit
bientôt de telles proportions que Burton se leva pour s'a-
vançer sur le seuil de la tente.

La vue portait assez loin, dans cette ombre lamineuse qui
est la nuit au désert. Rien d'un côté ou de l'autre de l'hor-
izon, on ne voyait pas de forme mouvante, on n'entendait pas

de bruit insolite.

Sur la gauche, l'oasis était ensevelie dans un calme pro-
fond. Les sentinelles faisaient toujours bonne garde; les car-
nassiers, tapis dans les hautes herbes, restaient à présent
muets.

« Ce ne sera pas pour cette nuit, grommela Sandy; et
quand même, en un clin d'œil je serais sur pied. Tâchons de
réparer nos forces. »

S'armant de toute sa volonté, il réussit à s'endormir.

L'aube le trouva debout, ainsi que miss Rowland.

Autour d'eux, tout s'éveillait.

Les chameliers reparurent et avec eux le guide. Avait-il
tout simplement passé la nuit dans le village?

Sa présence ne rassura qu'à demi. Pourtant l'apparition de
deux hommes et de plusieurs femmes kababich, autour du
puits où les chameaux s'abreuvaient, semblait devoir contri-
buer à faire renaitre la confiance.

Le chargement eut lieu au milieu du tohu-bohu qui pré-
sida à ces sortes de départs : vociférations, injures à l'adresse
des bêtes qui essayent de s'enfuir, bouleversement des colis,
gestes désordonnés, allées et venues en tous sens.

Le colonel ne s'ébranla que quand la désarroi eut cessé.

Sandy Burton et miss Rowland marchaient, cette fois, au
milieu des soldats; la jeune fille paraissait aussi confiante
que son compagnon semblait soupçonneux.

A mesure que l'on avançait, la route se resserrait; les as-
clépias, plus hauts et plus fourrés, formaient de chaque côté
une espèce de forêt inextricable. Elle se continuait ainsi
pendant plusieurs milles.

Le silence s'était fait d'un bout du détachement à l'autre.
Surpris dans ce défilé, on se sentait perdu, et quoique l'œil,
en sondant l'épaisseur de la verdure, ne distinguât aucun fré-
missement anormal, un malaise vague planait sur toutes les
têtes, un poids écrasait toutes les poitrines.

Le guide, toujours en avant, allait de son pas paisible.
Tout à coup, sans qu'on eût pu prévoir cette manœuvre, il

Grand'rue 20.

ges, - d'Ogoz

Epesses auront lieu mer-
tin, aux Faverges.

ASES

AVE D'OGOZ

6600 litres vin blanc.
3100 »
3400 »
5400 »
2100 »
2200 »
3600 »
740 » vin rouge.
350 » vin trouble.
950 » lies.

— CAVE DES FAVERGES.

4650 litres vin blanc.
1000 »
1950 »

nes et domaines :

ILLE

ATES

dep. 50 c.; parfumerie
la paire; fers à ongles
s dep. 35 c.; porte-mon-

o dames.

neval-Blanc. BULLE



de lin,

ue, Bulle.

ements.

en tous genres.

IPLETS

TABLE DE NUIT

— Place des Alpes.

VAUDOIS

et en bouteilles.

haud, propriétaire,

Lutry (Vaud).

Joseph Sudan, Bulle.

la toux!

certificats prouvent la

excellente qualité des

ctoraux Kaiser,

rapide et certain de la

, le catarrhe et l'engor-

de 30 et 50 cent. chez

Bulle; E. DAVID, pharm.,

pharm., Estavayer.



ers, imprimeur-éditeur.

Et le soir du 20 février, car la victoire est à nous, nous nous écrierons joyeux :

Vive la Confédération suisse! Vive Fribourg!

VIVE LE RACHAT!

Au nom du Comité cantonal libéral :
(Suivent les signatures.)

Manœuvres indignes.

Quelques jours nous séparent du coup d'Etat opéré au Crédit gruyérien le 21 janvier.

On juge souvent mieux à distance. Il ne sera pas sans intérêt de revenir sur cette petite révolution dont nous nous étions bornés à mentionner en passant les résultats inexacts indiqués par la *Liberté*.

Le Crédit gruyérien est une création des conservateurs-libéraux qui avaient la haute main dans la Gruyère il y a un certain nombre d'années. Il devait être complètement indépendant de toute autre influence financière ou politique, ne poursuivre qu'un seul but : favoriser le développement agricole et industriel de la Gruyère.

Sous l'impulsion un peu autocratique de son directeur et principal fondateur, le Crédit a poursuivi ce résultat, pendant de longues années, d'une manière large, parfois un peu hardie, sans distinction de couleur politique.

Les actionnaires ont toujours soutenu la direction dans cette voie et, depuis plus de vingt ans, on essaya une seule fois de modifier le Conseil d'administration dans un sens hostile.

Cette tentative échoua misérablement et ne fut plus renouvelée. Avec M. Geinoz disparut la main vigoureuse qui avait dirigé la barque du Crédit au milieu de maints recifs.

On chercha à profiter de sa disparition pour entraîner le Crédit dans les eaux de la Banque d'Etat. D'un autre côté, l'établissement avait avancé des sommes considérables qui ne paraissaient pas suffisamment garanties; on demanda des assurances.

M. Simon Crausaz s'était des premiers montré hostile à la nouvelle tendance, ne voulait pas que le modeste Crédit courtût les aventures en compagnie de la Banque officielle, exigeait des compléments de garanties.

Cette attitude ferme et courageuse n'était pas faite pour plaire à ceux qui ont transformé le parti gouvernemental en une vaste association de secours mutuels, où l'intérêt particulier seul guide les actions. Aussi M. Crausaz était-il menacé.

Un dernier incident a décidé de son sort.

Des gens intéressés, des copains, parents et amis voulaient faire participer ce petit établissement, dont le capital-actions n'est que de 500.000 fr., pour 300.000 fr. au consortium qui doit soulager MM. Genoud & Peyraud d'une partie des entreprises, dans lesquelles ils se sont lancés et leur permettre de faire au peuple fribourgeois des cadeaux de son propre argent.

M. Crausaz était certainement de toute l'administration du Crédit le plus, pour ne pas dire le seul capable d'apprécier la valeur des installations qui vont passer au consortium. Lors d'un récent accident, il avait été appelé sur place par les propriétaires eux-mêmes.

pressa si vivement sa monture que la bête prit un de ces trots allongés qui sont sa plus rapide allure.

En même temps, il poussait un cri guttural, prolongé, imitant celui du chacal, auquel répondirent, en une terrible explosion, d'autres cris rauques.

Et des asclépias écartés, broyés, sortirent des corps noirs qui, d'abord ramassés en des contorsions hideuses, bondirent, armés de lances, et en moins de quelques secondes enveloppèrent la troupe tout entière.

Le guide kababich, le traître, avait déjà mordu la poussière. A peine le signal donné, une balle était venue lui fracasser le crâne. Le capitaine avait braqué sur lui son revolver. Le second coup de feu fut tiré par Burton et brisa le bras d'un grand nègre dont la lance se tournait vers miss Rowland.

— Et maintenant, dit Lillian, occupez-vous de vous; Sandy, je me défendrai.

Elle était pâle, un petit frémissement agitait le coin de ses lèvres, mais ses yeux flamboyaient; elle tenait d'une main ferme son revolver.

— Visez juste, dit l'Ecoissais en pressant de nouveau la détente, je n'en manquerai pas un!

Une horrible mêlée s'engagea.

Des Arabes poussaient des cris de fauves en montrant des râteliers tout blancs dans leurs faces noires, et en agitant des lances emmanchées d'un fer grossier. Au milieu de la fumée de la poudre, ils sautaient, se démenaient comme de grands hercules maigres, et se faisaient tuer à bout portant avec un fanatisme héroïque. La sueur ruisselait sur leurs joues luisantes, et leurs yeux de braise, à la paupière à demi fermée par la réverbération du soleil, leur donnaient un air de férocité animale.

A plusieurs reprises, Burton fit dévier, par un rapide coup de sabre, la lance qui allait atteindre Lillian.

Autour d'eux il y avait un cercle de cadavres, une douzaine de corps enveloppés dans leurs burnous, comme dans des lincauls ensanglantés.

M. Crausaz a fait opposition au projet. Il a réclamé des expertises sérieuses et impartiales, mais s'est heurté à une majorité de parti pris.

Il a pu obtenir une seule chose, c'est que la participation du Crédit soit réduite de moitié, c'est-à-dire à 150.000 fr.

Son exclusion du Conseil d'administration a été alors irrévocablement résolue par le clan des copains et parents. On disposait déjà d'un certain nombre d'actions, on a crié à la religion en danger, montré le gouvernement menacé, car la religion et le gouvernement, c'est les intérêts de tout ce monde-là.

Restait à gagner celui qui, par le nombre de ses actions, était l'arbitre de la situation et donnerait la majorité au côté où il pencherait.

On l'a indignement trompé. On lui a représenté sa propre situation comme menacée, la Société électrique, la Banque populaire coalisées pour faire échec au Crédit et à MM. Genoud & Peyraud, le personnel de l'administration voué à un dégoût certain.

On n'a pas toujours la vigueur, l'énergie et la perspicacité de la trentième année! L'arbitre de la situation s'est laissé mettre dans le sac et a assuré le succès de la combinaison qui devait expulser l'ancien fondateur, le membre du Conseil éprouvé et expérimenté, d'une probité peut-être un peu rigide, pour le remplacer par la souplesse faite homme, un beau-père du plus gros client du Crédit et de l'inévitable raison Genoud & Peyraud. Ces messieurs auront actuellement un père et un beau-père dans le Conseil d'administration; espérons que les tractations ne seront pas trop pénibles.

Un autre membre du Conseil, M. Frossard, et les deux censeurs ont été entraînés dans la débâcle et remplacés par des amis dévoués.

M. Crausaz et d'autres actionnaires avaient bien essayé de parer le coup et d'introduire dans le Conseil les éléments plus indépendants et plus rompus aux affaires dont la disparition de M. Geinoz rend la présence nécessaire dans cette administration.

Les circonstances que nous venons de rappeler rendaient certain l'échec de cette tentative.

L'assemblée du 21 janvier est un accident.

Espérons que certains yeux se dessilleront et que les conséquences n'en seront pas aussi fâcheuses qu'on pourrait le craindre.

Si les actions ne changent pas de main, c'est partie remise, et qu'en attendant les actionnaires ouvrent l'œil!

Les administrateurs et censeurs congédiés rentreront par la grande porte.

UN ACTIONNAIRE FONDATEUR.

LE RACHAT

MM. Zemp et Raffy, conseillers fédéraux, recommandent chaleureusement l'acceptation de la loi du rachat.

A Entlebuch, dans le canton de Lucerne, M. Zemp a déclaré formellement que les tarifs seraient unifiés dans toute la Suisse, au taux des tarifs les plus bas actuellement en vigueur. Ce sera une réduction importante des taxes de transport de marchandises et des billets de voyageurs. Nous nous en réjouissons pour notre contrée qui a raison de se plaindre des prix élevés du *Bulle-Romont*.

De minute en minute, le nombre des ennemis grandissait, et la position des Anglais devenait de plus en plus critique. Ils voyaient le moment où ils seraient submergés sous cette inondation de chair noire.

Les chameaux, affolés par les clameurs et le bruit des coups de feu qui se succédaient sans interruption, pouvaient à peine être maintenus par leurs conducteurs.

Les Arabes qui accompagnaient les Anglais reculaient; ceux-ci soutenaient maintenant seuls le choc de cette attaque imprévue.

Les Mahdistes l'emportaient sur toute la ligne. Les chameaux se tournèrent tout à coup de leur côté. Les Anglais ne formaient plus qu'un petit groupe pressé autour de leur drapeau. On eût dit des naufragés sur une épave, au milieu d'une mer en furie.

« A moi, Sandy!... à moi! »

Quand l'Ecoissais se retourna, la jeune fille, renversée en arrière, était étendue sur des morts.

Un rugissement s'échappa de la gorge de Burton.

Il restait debout devant une dizaine de Mahdistes, véritable légion de démons.

Ses forces semblaient décuplées: il frappait maintenant avec la crosse d'un fusil arraché de la main crispée d'un soldat tué d'un coup de lance, et il s'était adossé au monceau de corps sur lequel Lillian était tombée.

Mais combien durerait cette folle résistance?

Il plierait à son tour: miss Rowland, si elle n'avait reçu qu'une simple blessure, était alors perdue.

C'en était fait de la fille de son vieil ami, de l'héroïque enfant qu'il chérissait, qu'il admirait. Pour la sauver, il fallait que lui-même vécût... fût-ce au prix d'une lâcheté?

Au moment où deux Soudaniens venaient de s'affaisser devant lui, étourdis par un formidable coup de crosse, où les autres reculaient, il jeta son arme à ses pieds et croisa ses bras sur sa poitrine.

Renversé aussitôt, des éclairs d'acier passèrent devant ses

Répondant au gros argument du milliard de dettes, M. Zemp a dit que le Conseil fédéral n'était pas pris au dépourvu, qu'il savait où trouver l'argent, que le crédit de la Suisse était excellent et que des offres très avantageuses avaient déjà été faites.

A un milliard de dette correspond un avoir de même somme représenté par nos lignes de chemins de fer.

Pourquoi donc, si ces lignes ne valaient pas le milliard, la finance et les actionnaires tiennent-ils tant à les garder?

M. Ruffy, président de la Confédération, à la réunion de Lausanne, a été non moins catégorique.

Il a engagé tout particulièrement les agriculteurs à accepter le rachat qui est tout à leur avantage. « Notre intérêt présent nous le recommande, comme le souci de notre avenir nous l'impose. Le peuple suisse, qui ne saurait être accusé ni d'insouciance, ni d'imprévoyance, doit donc se prononcer dans ce sens; j'ajoute aussitôt qu'il peut le faire sans crainte. »

Nos libertards qui ne perdent jamais une occasion d'encenser le plus injuste gouvernement qu'il soit possible d'imaginer, répètent à chaque instant que la dette de quarante et quelques millions qu'avait dû contracter notre canton pour ses chemins de fer n'avait rien d'extraordinaire pour une population d'environ 100.000 âmes!

Dans la même proportion, la Suisse avec ses trois millions d'habitants pourrait emprunter 1 milliard 200 millions sans qu'il y eût à s'effrayer, n'est-il pas vrai, dame *Liberté*? — Pourquoi toujours deux poids et deux mesures suivant que les choses se passent à Berne ou à Fribourg?

CONFÉDÉRATION SUISSE

A propos du rachat. — Le département fédéral des chemins de fer a adressé jeudi au *Vaterland* de Lucerne le communiqué suivant: « Berne, 12 février. Une correspondance publiée dans le numéro 34 de votre honorable journal annonce que le gouvernement italien aurait fait toutes ses réserves pour le cas du rachat en ce qui concerne le Gothard, et que le Conseil fédéral aurait reçu une communication officielle dans ce sens. Nous venons vous prier de prendre note que cette information est inexacte et que le Conseil fédéral n'a reçu du gouvernement italien aucune communication à ce sujet. (Signé:) Murset. »

— La grande assemblée populaire du Mittelland a été ouverte dimanche à Berne par un cortège auquel ont pris part 3200 personnes, avec 49 drapeaux et 7 corps de musique.

La réunion a été ouverte dans le nouveau manège par le colonel Bratschi qui a donné lecture d'une lettre de M. Welti, ancien conseiller fédéral, exprimant ses regrets de ne pouvoir, pour cause de santé, venir prendre la parole dans l'assemblée. M. Welti exprime aussi son ferme espoir que le peuple suisse manifesterait dimanche sa volonté de voir « rendre à l'Etat ce qui appartient à l'Etat ».

Les orateurs désignés, MM. Muller, conseiller fédéral, Hirter, conseiller national, et Klay, conseiller d'Etat, ont ensuite pris successivement la parole. Leurs discours, tous en faveur du rachat, avec lesquels alternaient des chants patriotiques, ont été très

yeux, qu'il ferma malgré lui.

A quelle intervention devait-il de ne pas être massacré? Lorsqu'il rouvrit les paupières, Sandy crut voir près de lui un Arabe habillé en derviche qui, durant le combat, se tenant à l'écart, semblait avoir pour tâche d'exciter l'ardent des musulmans en répétant d'une voix sonore cette terrible parole, la seule que le prophète n'ait pas prononcée au nom d'un Dieu de Miséricorde: « Frappe sans crainte, car celui que tu hais a mérité la mort. »

La voix toujours écoutée du disciple de Mahomet avait seule pu arrêter ces énergumènes, qui coupent plus de têtes qu'ils ne font de prisonniers.

La chute de Sandy Burton termina la lutte.

De deux ou trois cents noirs cachés dans les asclépias, il ne restait que quelques hommes: la colonne anglaise était entièrement détruite.

Le champ de bataille était jonché de morts, tombés les uns en combattant, les autres en fuyant. Les blancs s'étaient fait massacrer les premiers. On entendait encore quelques plaintes, quelques râles, derniers échos de cette horrible boucherie.

Les bras liés derrière le dos, affaibli par le sang qu'il perdait sans s'en apercevoir, poussé au milieu des bagages qui jonchaient le sol parmi les chameaux dont plusieurs, couchés sur le flanc, le cou tendu, exhalaient leur dernier souffle, l'Ecoissais, se dressant avec peine sur son séant, suivait, rempli d'une mortelle anxiété, les mouvements des Mahdistes.

Il était en trop petit nombre pour songer en ce moment à enterrer les leurs, ce à quoi ne manquent jamais les fidèles croyants.

On les voyait errer comme des ombres et mutiler, par-ci, par-là, un cadavre, poussant un cri de joie féroce en plantant une tête coupée au bout de leur sabre.

L'un d'eux approchait du monticule humain sur lequel était resté Lillian.

(A suivre.)

applaudis et l'assemblée suivante: Les 7000 cités du Mittelland, a... teurs, déclarent que le... es est une nécessité ab... tien et du développe... prospérité nationales. quence à tous les citoy... l'urne, un oui énergique... A Herzogenbuchsee... personnes a entendu, di... ser, conseiller national, pour, et M. Durrenmatt... L'assemblée était en... Partisans ayant quitté l... qui étaient restés se so...

Places fédérales au... place d'adjoint à l'insp... du II^{me} arrondissement... La résidence du nouv... saine.

Traitement initial: journalières et les frais... taires.

On exige une bonne naissance complète des... et allemande, ainsi que... giène et de chimie.

Les candidats doivent... écrit, en y joignant un... ment fédéral de l'indust...

La place de chancelier... lin est mise au concours... Le traitement est fixé... La connaissance de l... indispensable.

Les postulants doivent... partement politique fédé... Joignant leurs certificats... biographique.

Une place d'instructeur... mise au concours.

Traitement suivant le...

L'hiver tardif. — Un... de Lausanne rappelle... de beaucoup d'analogie... Une vieille chronique... temps exceptionnel qui... de la première chute de... payerons pas plus tard... comme ce fut le cas de... let la neige recouvrait... Il faisait des moments... milieu de l'hiver qu'un... tagues on avait de la... suisse.

Lucerne. — Ces j... poissons de la Reuss ont... le courant les entraîna... quintaux de poissons dé... du canton d'Argovie, de... de 3 à 4 quintaux. Le g... posé une plainte auprès... d'une enquête faite pa... Lucerne que l'empoison... à la fabrique de papier... dans la rivière une gran... neuses, malgré la défens... police. Cette fabrique a... dommages-intérêts à pa... nois, car celui-ci aura... auxquelles il a affirmé... Reuss. En outre, penda... ment ne pourra plus rien... C'est ainsi qu'une n... inutiles tous les efforts... peupler la Reuss de pois...

Uri. — On écrit d... Nachrichten que, dans c... âgé de 45 ans maintena... Lorsqu'il avait 2 1/2 ans... fut atteint de catalepsi... conduit au cimetière. S... famille qui avaient acc... quitté le bord de la fosse... sa funèbre besogne lors... tendre. Réveillé, peut-ê... des pierres tombant sur... des cris lamentables. On... son et on le rendit à se... un homme vigoureux qu... de ferme, dans une brav... Wyden, près Wasen.

LA GRUYÈRE

applaudis et l'assemblée unanime a voté la résolution suivante : Les 7000 citoyens réunis pour le « Volks-tag du Mittelland », après avoir entendu les orateurs, déclarent que le rachat des chemins de fer suisses est une nécessité absolue, dans l'intérêt du maintien et du développement de l'indépendance et de la prospérité nationales. Ils recommandent en conséquence à tous les citoyens de déposer, dimanche, dans l'urne, un oui énergique.

A Herzogenbuchsee, une assemblée d'un millier de personnes a entendu, dimanche après midi, MM. Moerer, conseiller national, et Milliet, directeur, parler pour, et M. Durrenmatt parler contre le rachat.

L'assemblée était en grande partie composée de partisans ayant quitté la salle, environ 800 assistants qui étaient restés se sont prononcés pour le rachat.

Places fédérales au concours. — Une seconde place d'adjoint à l'inspecteur fédéral des fabriques du II^m arrondissement est mise au concours.

La résidence du nouveau fonctionnaire est à Lausanne.

Traitement initial : 3500 fr., plus les indemnités journalières et les frais de déplacements réglementaires.

On exige une bonne instruction générale, la connaissance complète des langues italienne, française et allemande, ainsi que des notions spéciales d'hygiène et de chimie.

Les candidats doivent adresser leurs offres par écrit, en y joignant un curriculum vitae, au Département fédéral de l'industrie d'ici au 27 courant.

La place de chancelier de la légation suisse à Berlin est mise au concours.

Le traitement est fixé à 5000 francs.

La connaissance de l'allemand et du français est indispensable.

Les postulants doivent adresser leurs offres au Département politique fédéral, d'ici au 25 courant en y joignant leurs certificats d'étude et une courte notice biographique.

Une place d'instructeur du génie de 2^m classe est mise au concours.

Traitement suivant la loi.

L'hiver tardif. — Un correspondant de la *Gazette de Lausanne* rappelle que l'hiver de 1789 à 1790 a eu beaucoup d'analogie avec celui de cette année.

Une vieille chronique des Ormonts signale le beau temps exceptionnel qui dura jusqu'au 25 janvier, jour de la première chute de neige. Espérons que nous ne payerons pas plus tard la douceur de l'hiver actuel comme ce fut le cas de l'été de 1790; car le 15 juillet la neige recouvrait encore le fond de la vallée.

Il faisait des moments qui ressemblaient plutôt au milieu de l'hiver qu'au milieu de l'été; dans les montagnes on avait de la neige jusqu'au milieu de la saison.

Lucerne. — Ces jours passés, la plupart des poissons de la Reuss ont péri. C'est par milliers que le courant les entraînait. On parle de plus de 100 quintaux de poissons détruit. Dans quelques localités du canton d'Argovie, des personnes en ont recueilli de 3 à 4 quintaux. Le gouvernement argovien a déposé une plainte auprès du Conseil fédéral. Il résulte d'une enquête faite par les autorités du canton de Lucerne que l'empoisonnement de la Reuss est dû à la fabrique de papiers Perlen, qui a laissé couler dans la rivière une grande quantité de matières vénéneuses, malgré la défense formelle des autorités de police. Cette fabrique aura probablement de grands dommages-intérêts à payer au gouvernement lucernois, car celui-ci aura à indemniser les personnes auxquelles il a affirmé le droit de pêche dans la Reuss. En outre, pendant longtemps, le gouvernement ne pourra plus rien retirer de son droit de pêche.

C'est ainsi qu'une négligence coupable a rendu inutiles tous les efforts de plusieurs années pour repeupler la Reuss de poissons.

Uri. — On écrit de Wasen aux *Emmenthaler Nachrichten* que, dans cette commune, vit un homme âgé de 45 ans maintenant, qui a été enterré vivant.

Lorsqu'il avait 2 1/2 ans environ, il tomba malade et fut atteint de catalepsie. On le crut mort et il fut conduit au cimetière. Ses parents et les amis de sa famille qui avaient accompagné le cercueil avaient quitté le bord de la fosse et le fossoyeur commençait sa funèbre besogne lorsque des pleurs se firent entendre. Réveillé, peut-être, par le bruit de la terre et des pierres tombant sur le cercueil, l'enfant poussait des cris lamentables. On le sortit de sa sombre prison et on le rendit à ses parents. C'est maintenant un homme vigoureux qui travaille comme domestique de ferme, dans une brave famille de cultivateurs de Wyden, près Wasen.

Bâle. — Le correspondant des *Basler Nachrichten*, à Paris, vient d'être expulsé de France, par ordre du gouvernement français, à cause de son attitude dans le procès Zola.

Vaud. — Le comité des fêtes de Montreux a décidé que la « fête des narcisses » qui a eu tant de succès l'année dernière, serait célébrée cette année au mois de mai.

— L'alcool vient de faire une nouvelle victime. Un ouvrier cordonnier, nommé Jasan, d'origine bohème, s'est pendu à un sapin dans une forêt près du village de Rossinière. C'était un habile ouvrier. Mais excité par la boisson et à bout de ressources, il en est arrivé à commettre ce crime.

Valais. — On annonce la mort, survenue à St-Maurice, à la suite d'une maladie de poitrine, de M. Georges de Stockalper, conseiller aux Etats, président du tribunal de St-Maurice. M. de Stockalper était âgé de trente-huit ans seulement. Sa mort est une perte pour les conservateurs du Bas-Valais.

L'assemblée fédérale a été représentée aux obsèques de M. de Stockalper par MM. Golaz et Python pour le Conseil des Etats et par M. Paillard et M. Défayes pour le Conseil national.

Genève. — Vendredi, un anarchiste français, Gaston Saleun, s'est rendu, à 2 heures après midi, dans les bureaux du consulat de France, à Genève, situés place Molard, et là a tiré deux coups de revolver sur M. le consul Dutrait. Cet individu est né en 1871, à Lambezalec, canton de Brest, dans le Finistère. Il est tapissier de profession. Arrivé à Genève, le 4 février courant, il est descendu au Restaurant suisse. Il avait demandé à parler au consul de France et, prétendant qu'il n'avait pas répondu assez vite à une lettre qu'il lui avait écrite, il a déchargé sur M. Dutrait, heureusement sans l'atteindre, deux coups de son arme chargée de six balles. Saleun a été aussitôt arrêté et écroué. Il a fait profession de foi anarchiste et a déclaré avoir été mêlé au complot Vaillant qui se termina par le lancement de la fameuse bombe qui éclata au Palais-Bourbon et blessa plusieurs députés français.

Dès que la nouvelle de cet attentat a été connue, de nombreuses personnes se sont rendues au consulat de France pour exprimer à M. Dutrait leurs sentiments de sympathie et leurs félicitations d'avoir si heureusement échappé à ce fou.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Tchao, comme compensation du meurtre d'un fonctionnaire allemand.

Indes. — L'épidémie de peste augmente à Bombay. Pour la semaine dernière, on compte 1113 décès causés par la peste sur un total de 2060 décès.

CANTON DE FRIBOURG

De la Broye. — On écrit d'Estavayer au *Journal de Fribourg* :

Très bonne et belle assemblée à Montet, comptant plus de 200 citoyens; la salle n'a pas pu contenir tous les citoyens accourus des villages voisins. L'assemblée a été présidée par M. Charles Perrier, qui a ouvert la séance par quelques paroles énergiques.

M. Dubuis, député à Lausanne, a, dans un discours de cinquante minutes, développé les avantages du rachat au point de vue de l'agriculture, de même qu'au point de vue économique et patriotique. M. Biemann a ensuite discuté la question au point de vue fribourgeois. Les deux orateurs ont été très applaudis.

M. le notaire Bersier a clôturé la réunion par un chaleureux appel aux libéraux de la Broye.

Tous debout pour le 20 février!

Accident mortel. — Vendredi matin, à Cousse, on a trouvé sur la route le cadavre de M. Favre, aubergiste, à Domdidier, qui, a été précipité à terre et a eu le crâne enfoncé, sans doute parce que son cheval s'est emporté.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

Incendie. — Mardi, vers les dix heures du soir, le feu s'est déclaré à la maison de M. Jacques Niclass, à Chapelle (Glâne). Le bâtiment a été totalement détruit. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés.

SUISSE

département fédéral

di au *Vatertand* de

: Berne, 12 février.

ns le numéro 34 de

ce que le gouverne-

s réserves pour le cas

e Gothard, et que le

communication offi-

vous prier de pren-

et inexacte et que le

ernement italien au-

(Signé :) Murset. >

ulaire du Mittelland

par un cortège au-

es, avec 49 drapeaux

s le nouveau manège

né lecture d'une let-

r fédéral, exprimant

cause de santé, venir

ée. M. Welte exprime

uple suisse manifeste

du milliard de dettes,

édéral n'était pas pris

ouver l'argent, que le

ent et que des offres

été faites.

espond un avoir de

nos lignes de chemins

ne valaient pas le mil-

ires tiennent-ils tant

nfédération, à la réu-

oins catégorique.

ment les agriculteurs

out à leur avantage.

recommande, comme

l'impose. Le peuple

é ni d'insouciance, ni

noncer dans ce sens;

re sans crainte. >

jamais une occasion

nement qu'il soit pos-

naque instant que la

millions qu'avait dû

chemins de fer n'a-

une population d'en-

Suisse avec ses trois

mprunter 1 milliard

s'effrayer, n'est-il pas

oi toujours deux poids

es choses se passent à

la lutte.

ans les esclépias, il

plonne anglaise était en-

de morts, tombés les

nt. Les blancs s'étaient

endait encore quelques

s de cette horrible bon-

li par le sang qu'il per-

milieu des bagages qui

dont plusieurs, couchés

ut leur dernier souffle,

son séant, suivait, rem-

nants des Mahdistes.

ur songer en ce moment

quent jamais les fidèles

ores et mutiler, par-ci,

joie féroce en plantant

humain sur lequel était

ÉTRANGER

France. — MM. Ernest Roche, de Beauregard et Castelin ont déposé samedi une interpellation sur les incidents de l'affaire Dreyfus.

Le général Billot a déclaré qu'à son avis, la discussion ne devait avoir lieu à ce sujet qu'après l'affaire Zola. Cependant le ministre a tenu à se disculper des insinuations dirigées contre lui d'avoir des relations avec la famille Dreyfus. Il a répété que Dreyfus a été justement condamné.

M. Méline a réclamé l'ajournement de la discussion après le procès Zola.

M. E. Roche a répliqué et a été rappelé à l'ordre.

En définitive, l'ajournement a été voté par 478 voix contre 72.

— Le quartier de la place Beaugrenelle, à Paris, a été mis en émoi vendredi par un drame émouvant : un père de famille, nommé Asselin, s'est suicidé cette nuit-là avec sa femme et ses deux petits enfants, pour échapper aux suites d'une condamnation judiciaire.

Italie. — La misère devient épouvantable en Italie. De tous les côtés arrivent les nouvelles les plus navrantes; il ne s'agit plus seulement de la Sicile et de la Sardaigne.

Les municipalités font leur possible pour distribuer des secours, mais elles ne peuvent suffire à tous les besoins.

A Syracuse, on a établi des cuisines économiques que la foule assiège.

En Sardaigne, depuis plus d'un mois, 150 familles n'ont plus de pain. On ignore comment elles réussissent à se nourrir.

Etats-Unis. — Suivant les nouvelles du Guatemala, le général Manocain a tenté de s'emparer du gouvernement au profit du général Moralès. Il a été tué avec plusieurs partisans; la crise est aiguë.

— L'assassin du président du Guatemala a été tué, après son crime, par les personnes qui entouraient le président Barrios.

— Le baron Harden Hickey, ancien rédacteur du *Triboulet*, qui était assez connu sous le nom de prince Trinidad, s'est suicidé mercredi dans un hôtel de El Pajo.

Chine. — La Chine autorise l'Angleterre à prolonger le chemin de fer de Birmanie à travers le Yunnan, et l'Allemagne à construire un chemin de fer à

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rué 20.

Grande salle de l'Hôtel de Ville, Bulle.
Dimanche 20 février 1898 :
 Après midi : Bureau à 2 h.; rideau à 2 1/2 h. Soir : Bureau à 7 h.; rideau à 8 h.

Représentations théâtrales

données par la Club dramatique du Grutli.
I. Le Jugement de Dieu.

Drame patriotique en 4 actes, par AUGUSTE FEHRABEND.

II. Neutre.

Comédie en 1 acte, par A. LANG.

Dans les entr'actes, musique par A. Bosson.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 20. — Premières, 1 fr.

Les enfants ne payeront que demi-place pour la représentation de l'après-midi. Voir détails au programme.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL
 Prix avantageux.

SERRURIER

Le soussigné, ancien contremaître de la Société anonyme de serrurerie, à Bulle, avise l'honorable population de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir un atelier de serrurier dans la maison de M. Aug. Dupont. Il se recommande à la bienveillance du public pour tous les travaux concernant son état.

Reparations de vélocipèdes.

STUDER, Victor.

FARINES ET SONS

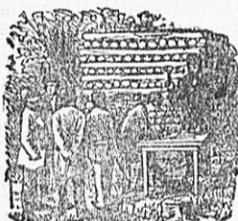
Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoines comprimées et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de mouline pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.

Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

Mises de bois.



Vendredi 18 février courant, mises publiques de 1200 fagots de bois foyard et sapin, déposant près de la tour de Montsalvens. Rendez-vous des mis-urs au chalet de Ba-

taille, à 9 heures précises.

Edmond ANDREY.

CLUB DES PATINEURS de la ville de Bulle.

Les personnes qui n'ont pas encore acquitté leur souscription d'actions sont prévenues que notre caissier, M. Ch. Morel, libraire, se rendra prochainement à domicile pour procéder à l'encaissement.

Nous saisissons cette occasion pour remercier cordialement l'honorable public des marques de sympathie et d'encouragement que nous avons reçus dès le début de l'entreprise. Le Comité d'initiative.

A VENDRE

près du Tivoli, à La Tour-de-Trême, une maison neuve, bien située, avec deux logements, caves, remises et jardins attenants. Pour renseignements, s'adresser à Corboz, Auguste, feu Gaspard, audit lieu.

ON DEMANDE

deux garçons de 16 à 20 ans comme domestiques de campagne. On exige qu'ils sachent traire. Entrée de suite. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On cherche à acheter de lattes pour gypseurs.

Dimensions : 7/28 mm., 1 4 et 5 mètres de long, en paquets de 144 pièces. Offre avec déclaration des conditions et terme de livraison à B. R. poste restante Interlaken.

On demande

un apprenti-fromager pour le 1^{er} mars. Prix : 20 fr. par mois. — S'adresser à Léon TERCIER, fromager, à Apples (Vaud).

Hôtel de Ville, Bulle.



BONNE MUSIQUE et danse le lundi et mardi de carnaval.

Orchestre de Berne. OSWALD GEX, tenancier.

CARNAVAL A BROC

Lundi 21 et mardi 22 février : **DANSE** à l'Hôtel de Ville.

Invitation cordiale. F. RUFFIEUX, tenancier.

Carnaval.



BONNE MUSIQUE et danse à l'hôtel de l'Ecu, Bulle, les lundi et mardi

21 et 22 février 1898. Invitation cordiale.

CARNAVAL



Bonne musique et danse le mardi 22 courant

à l'auberge de la Maison de Ville à Vuippens. Invitation cordiale. MENOUD, aubergiste.

Mardi 22 février 1898, jour de carnaval :

Bonne musique et danse

à la Pinte d'Ependes. Invitation cordiale. GUX, tenancier.

A vendre :

De bons fagots secs, chez Alphonse DEMIERR, à Bulle.

Appareils et ustensiles p^r laiteries et fromageries.

Installations complètes. — Ecrémeuses centrifuges « Mélotte » à bras et à moteur. — Instruments agricoles et aratoires. — Moteurs.

Jeantin aîné & fils — Genève, 4 rue Petitol.

Demandez les tarifs illustrés envoyés franco à tous.

Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison G. WEHNER

SOCIÉTÉ ANONYME

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES FAUX-BOIS — MARBRE

SÉRAPHIN BORRI, à Bulle.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS

Domicile : M^{mes} TOFFEL-PERROUD, à Bulle.



LA PHYSIOLOGIE

ou la Science du mécanisme de la vie dévoilée à tous.

Notre organisme se défait et se refait sans cesse. Les cellules des tissus, des glandes sont des fermentes qui produisent de la chaleur à côté d'éléments qui assurent les fonctions du corps. L'estomac et l'intestin transforment les aliments en chyle ou sang blanc. Cet appareil digestif reçoit du sang les sucs digestifs et la force d'incitation qui met l'appareil en mouvement tout autant que les nerfs, qui président au jeu fonctionnel et le régularisent.

Tous les tissus et les cellules reçoivent du sang les éléments et substances qui les entretiennent, les reconstruisent et assurent leur existence et leurs fonctions.

Le système nerveux — cerveau, cervelet, bulbe, moelle épinière, nerfs, ganglions et filets nerveux du système végétatif — reçoit (du sang, toujours) et l'incitation qui le met en activité et tous les éléments de sa reconstitution.

Le sang fournit, entre les globules rouges qui assurent surtout la chaleur — cette force vive qui met tout — des globules blancs, des cellules qui sont les destructeurs des microbes, parasites, mauvais ferments ou agents morbifiques.

La Nature est l'ensemble des forces vives qui entretiennent la vie, les fonctions et la reconstruction des cellules, tissus et organes. Donc la Nature, c'est le sang et ses fonctions. La conséquence logique, c'est que du sang dépendent vie, fonctions, santé, vigueur et longévité — bien-être et résistance aux maladies : le sang bon, fort, pur, assure tout et arrête, surmonte, guérit les maladies.

Toute l'économie de l'hygiène et de la médecine repose donc sur l'hématogène ou la formation d'un sang généreux. Or, ce problème est résolu si l'on fournit les agents qui assurent :

1^o La bonne digestion et la formation du chyle en sang blanc; le régime alimentaire avec les éléments qui assurent la formation des globules rouges du sang et qui accroissent, renforcent l'activité des organes digestifs; voilà les moyens les plus efficaces et infaillibles; ces éléments existent à l'état le plus parfait, le plus assimilable dans la pilule hématogène, ce remède régénérateur par excellence du sang;

2^o La stimulation de la force vitale et des appareils sécréteurs du foie, de l'intestin, tout pour la digestion que pour l'expulsion des toxines, déchets, produits nuisibles et morbifiques; dans la pilule hématogène se trouvent et le dynamogène qui refait la force nerveuse, l'incite, et les excitants des sécrétions des glandes épuratives;

3^o Dans la pilule hématogène est l'agent qui assure la chaleur vitale en fixant l'oxygène sur les globules rouges du sang.

Conclusion : si la Nature conserve et préserve, le sang incarne la Nature et la représente aux yeux des savants et des médecins; comme la pilule hématogène refait et dépure le sang, elle doit être le remède universel pour assurer vie, vigueur, santé, longévité et la victoire sur les agents morbifiques. Voilà la vérité scientifique que tout médecin admet et doit professer, s'il veut bien soigner ses clients.

Ajoutons que, comme aliment et nutriment, la pilule hématogène est le plus actif, le plus indispensable, le plus économique que notre économie puisse réclamer.

Honoré lecteur et aimable lectrice, jugez et la remède et sa valeur.

La boîte de 125 pilules hématogènes se vend 4 fr. 50 cent. Cette nourriture vitale se prend aux repas : 2 à 5 par jour selon le degré de faiblesse et le besoin de restauration.

Dépôt partout, en toute pharmacie.

Exigez la signature, Dr J. Vindvogel et A. Bret, pharmacien, et le timbre de « l'Union des fabricants », car notre remède héroïque n'étant pas secret, la contrefaçon et l'imitation abonderont certainement. Venez en ferez justice.



LE

Plussolide en tubes (Ciment universel) de Plüss-Staufier

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en tubes à 65 cent.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

A vendre :

Pour cause de départ, deux tines à lessiver. S'adresser à l'hôtel des XIII Cantons, à Bulle.



Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, 6 mois

Enranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance

Prix du numéro : 1 fr.

On s'abonne dans les bureaux de poste.



acquisition et l'exploration du compte de la Commission de l'administration ?

BULLE

EN

Le parti libéral compris; il conviendrait de faire leur

Le principe du rachat c'est une vérité élé

comme les postes, les blics, doivent être

Les coteries financières prétendant que nous avons donné

est excellente et qu'au profit du peuple

Il est prouvé que de fer font des qu

Suisse, nous payons voyageurs et march

vont jusqu'au double les lignes ferrées

On comprend que cette vache à lait d

à la traire. La Suisse est elle que la Bavière ou l

les Chambres sont-elles blic, moins vigilant

nement du grand d

FEUILLETON

LA PRISON

VICTOR

La bouche ouverte, une exclamation, la face Borton regardait...

Le sabre était levé. Il sembla au malheureux le crâne, serrant ses entraves sans arriver de se dresser sur ses jambes sa gorge laissèrent passer un

sement. A la pointe d'une pique une tête livide aux yeux sombres, toute de Les papiers de Saconde fois; il s'évanouit S'il eût conservé sa Rowand se fût vite ramené de ses sens.

En effet, ce n'était tombé en même temps tilation. Une fois leur rongement au butin.

Sur les chameaux ne put charger. Sandy, épargné sans la tête des vaincus, ne place.